

**Question orale d'intérêt régional  
déposée par le groupe EELV**

Après seulement trois semaines de « dézouage du Pass navigo le week-end », les premiers résultats de fréquentation du réseau dépassent toutes nos attentes, et manifestent un véritable engouement pour cette mesure.

Pour le 3<sup>ème</sup> week-end, on compte en effet jusqu'à 185 000 voyages sur le réseau métropolitain. C'est à dire 84 000 voyageurs qui ont empruntés bus, RER ou tram en dehors des zones comprises normalement dans leur abonnement et qui ont donc profité de cette nouvelle offre de transport.

Ces chiffres encourageants viennent confirmer le choix qui a été fait par la majorité régionale lors du vote du protocole d'accord le 14 décembre 2011. Les Franciliennes et les Franciliens partagent un désir pour leur territoire, un désir de région qui va bien au delà du périphérique et des limites de la capitale. L'analyse de la répartition des origines/destinations de ces déplacements démontre en effet que le partage est quasiment identique entre les voyages dans le sens Paris/banlieue et les voyages banlieue/Paris. Le pass unique n'est pas une mesure électorale, mais bien une mesure qui donne du sens à l'identité régionale et un formidable outil de découverte des richesses de l'Ile-de-France.

Surtout, face aux prix prohibitifs à la pompe, c'est un gain net de pouvoir d'achat pour les ménages. Un déplacement familial le week-end représentait un coût important pour bon nombre d'entre eux et dissuadait les familles de sortir de leur zone. Le dézouage le week-end est ainsi autant un soulagement pour le porte-feuille des usagers qu'un encouragement à l'utilisation des transports collectifs.

Les bénéfices de la mesure sont multiples. Elle aura évidemment pour effet d'inciter les Franciliennes et Franciliens à préférer les transports en commun à la voiture particulière en cohérence avec les orientations de notre PDUIF, même pour leurs déplacements loisirs. Par ailleurs, par cascade, ce dézouage favorisera le développement d'un tourisme local et durable en Ile-de-France et la découverte des richesses naturelles qui entourent nos lieux de vie.

Ce premier pas est déterminant dans la marche vers la révolution tarifaire de l'ensemble du réseau métropolitain d'Ile-de-France que les écologistes n'ont eu de cesse de défendre. Ainsi, c'est un signal fort qui est donné aux usagers, pour que leurs déplacements soient plus justes, plus modernes, plus simples.

Il s'agit aussi de mettre en œuvre une mesure forte pour construire le bien vivre ensemble et renforcer une certaine identité régionale.

Car ne nous y trompons pas, la tarification unique est bel et bien une mesure de justice territoriale qui répond aux urgences sociales et environnementales d'aujourd'hui.

Elle entend corriger d'une part, l'aberration de la double peine que subissent les usagers des zones les plus éloignées de Paris, qui payent le plus cher et qui ont les conditions de transport les plus dégradées. Et d'autre part, cette mesure entend répondre de façon incitative à l'urgence écologique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air.

Seules des mesures volontaristes - telles que la tarification unique - couplées à des mesures restrictives pourront agir efficacement sur un changement profond des pratiques individuelles de mobilité et ralentir les effets de la crise environnementale.

C'est pourquoi notre groupe n'entend pas laisser retomber le soufflé. Sa détermination à voir appliquer l'ensemble du protocole d'accord, à tenir la promesse faite aux habitants de l'Ile-de-France en engageant dès 2013 la généralisation de la tarification unique des transports publics, demeure plus forte que jamais.

A ce stade, un point d'étape est nécessaire sur le financement de la mesure et le travail initié avec les parlementaires. Si la solution d'harmonisation du Versement Transport demeure privilégiée, que comptez-vous faire pour la voir se réaliser ? Et à quelle date prévoyez-vous qu'elle soit appliquée ?

Quelles sont vos autres pistes de réflexion sur les ressources nouvelles et notamment sur les dispositifs de fiscalité écologique : taxe poids lourds, taxe sur les parkings des grandes surfaces commerciales, taxe sur les bureaux vacants ?

Par ailleurs, qu'en est-il des autres dispositifs prévus dans le protocole tarifaire ? Comment entendez-vous mettre en place le Pass Proximité ou encore à plus long terme l'optimisation du système tarifaire liée à la mise en place des unités transports ?

En conclusion, Monsieur le Président, à ce stade de mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> étape vers la tarification unique qu'est le dézonage le week-end, quels sont les moyens que vous comptez mettre en œuvre pour garantir la réalisation du Pass unique dans les délais que notre majorité régionale s'est engagée à tenir devant les Franciliennes et Franciliens ?



Mounir SATOURI  
Président